

Les dangers de la démocratie - 1/3

La démocratie semi directe est sûrement se qui ce fait de plus dangereux pour la démocratie...

La démocratie semi-directe trouve sa forme la plus aboutit dans le referendum, celui-ci par d'un vrai idéal démocratique celui de rapprocher le peuple des décisions mais il a été détourné, cette mesure qui avait pourtant était réalisée dans son intérêt se retourne désormais contre lui, puisque le peuple ne vote plus sur le referendum, donc sur la question qui lui est posé mais sur des aspects extérieurs à celle-ci. La France a expérimentée cela lors du referendum du 29 mai 2005 sur le Traité établissant une constitution pour l'Europe. En effet les Français n'ont pas répondu sur le texte en tant que tel mais sur la conjoncture spécifique française, échec d'une politique économique, gouvernement deconnecté des réalités populaire, échec à tous les autres scrutins électoraux de celui-ci sans remise en cause de sa politique. Le peuple Français à donc sanctionner le gouvernement par le refus du texte, une chose est sûr c'est que cela à fonctionné puisque le premier ministre à démissionné quelques jours après ce vote. Cette situation montre bien le danger du referendum et la possibilité qu'il offre de permettre au peuple de donner son avis sur des questions souvent trop complexe pour lui et qu'il préfère utiliser ce moyen d'expression à d'autres fins. Le referendum serai donc à retirer de notre constitution pour éviter de permettre au peuple de s'exprimer de façon incorrect celui-ci n'étant pas capable de s'auto discipliner seul. Cette conception paraît donc la plus efficace et surtout de loin la plus simple pour ne pas dire la plus simpliste en effet au lieu de condamner le peuple qui préfère s'exprimer sur d'autres questions que celle posée il faudrait plutôt se demander pourquoi le peuple en est arrivé à la solution de devoir refuser de répondre à la question posée donc de s'affaiblir, de ce séparer d'une possibilité d'expression sur un sujet bien souvent capitale, pour lui préférer un vote sanction sur des situations conjoncturels ? C'est bien évidemment que la souveraineté du peuple est brisée on lui à confisqué son pourvoir de gouvernance et ce non pas lors de la désignation de représentants car le peuple et donc l'intégralité des citoyens est consciente de l'obligation de déléguer son pouvoir à des représentants. Le problème se pose véritablement, lorsque ces représentants qui possèdent une délégation de souveraineté l'utilise comme leurs propres souveraineté, ils trahissent donc le contrat informel passé avec les citoyens et de ce fait rompt leurs légitimités. Les citoyens n'auront comme seul objectif que de reconquérir cette souveraineté et pour cela il se priverons de véritables moyens d'expressions que sont les referendums pour exprimer à ces représentants qui ne les représentants plus leurs volontés de ce réapproprier le pouvoir souverain qui leur à été confisqué.

Il faut donc trouver une solution pour éviter que le peuple soit obligé de recourir à un vote de sanction jusqu'au prochaine échéance électoral, une solution qui empêcherai les représentants du peuple de renier le contrat formel qu'ils ont passés avec lui. Cette solution supprimera les votes sanctions et donc redonnera la légitimité première des referendums les citoyens s'exprimerons sur la question posée et sur rien d'autres.

Cette solution n'est pas simple à posée car elle doit permettre un contrôle des citoyens sur leurs représentants, leurs élus sans pour autant qu'ils se substituent à eux. De nombreuses solutions sont possibles ce qui est sûr c'est que au moins une d'entre elle existe et est présentant dans la grande démocratie que son les Etats-Unis plus précisément en Californie c'est la procédure dite de "recall" qui permet aux citoyens sur présentations d'une pétition de remettre en questions le mandat d'un représentant néanmoins cette procédure ce doit d'être mieux encadrée qu'en Californie pour cela il faut instituer un système permettant à une partie des électeurs de demander de la tenue de nouvelles élections, il faut bien évidemment encadrer une telle solution limitant par exemple cette procédure à partir de la moitié ou du tiers de la durée du mandat du représentant. Ce procédé reste à déterminer dans ses détails mais permet de donner des solutions au déficit démocratique actuel.

Mais certains viendrons dire que le vrai problème est qu'on ne peu résumer les grands sujets de société en une question en y répondant soit à la positive soit à la négative pourtant nos députés qui votent les lois le font de cette manière, ils votent pour ou contre une loi, il est vrai qu'ils peuvent faire des propositions pour amender ce texte d'où l'intérêt de mettre en œuvre en France dans la constitution la possibilité d'initiative des lois pas les citoyens. Ainsi les citoyens pourrons d'une part répondre à la question posée et le faire comme leurs représentants qui auraient répondu de la même manière à cette question mais on peut s'interroger alors sur la compétence du peuple sur des sujets essentiels mais qui dans de nombreux cas sont d'une grande complexité et

Les dangers de la démocratie - 2/3

dont il faudrait sûrement mieux laisser à des spécialistes. En effet les questions de politique internationales ou de politique économiques obéissent à des mécanismes complexes dont le peuple ne peut comprendre toutes les finalités. C'est l'une des autres critiques du referendum poser à un peuple des questions donc il n'a pas les capacités intellectuels pour y répondre, il vaudrait donc mieux laisser répondre des spécialistes. Ce qui me semble intéressant dans cette analyse c'est que ceux sont les mêmes qui se targuent de grands principes humanistes de lutte de contre le post-colonialisme ou de lutte contre le sexisme qui ce permettent aujourd'hui d'avoir de tels arguments. Le peuple n'est donc pas compétent sur des domaines trop complexes c'était déjà ce que l'on disaient dans les années 30 des population indigènes des colonies française dont nous avons le devoir de "civiliser" nous les hommes blanc instruits et civilisés, c'était tout autant le discours de nombreux hommes et de certaines femmes lorsqu'il à été question de donner le droit de vote aux femmes en effet celles-ci auraient-elles les capacités intellectuels suffisantes pour voter aussi bien qu'un homme ? Qui peut ce permettre de remettre en cause les capacités du peuple souverain et de le considérer comme une vulgaire "populace" le considérant comme un "mineur perpétuel" incapable de prendre de vrais décisions ? J'entend déjà la réponse des intéressés qui viendrons exprimer que même s'il le voudrait le peuple n'est pas compétent car il ne s'intéresse pas aux sujets qui concerne son avenir, qui peut croire que le bon père de famille va refuser de s'intéresser à l'avenir de sa famille ? Qui peut croire que les mères vont refuser de s'intéresser à des sujets qui attrahent à l'avenir de leurs enfants ? Qui peut considérer que les travailleurs refuserons de s'exprimer sur leurs avensirs ? Personne ne peut affirmer de tels choses à moins de ce considérer comme au-dessus de ce peuple, au dessus de cette masse inerte, incapable qu'il faut "civiliser" mais à ceux qui conçoivent le peuple ainsi, ils n'ont donc rien compris aux principes même de la démocratie, le mépris que ceux-là portent au peuple à chaque instant, fragilisent d'autant plus la démocratie en effet à chaque fois que l'on dit que le peuple ne peut pas comprendre tel ou tel sujet et qu'il faut laisser ces sujets à des spécialiste c'est toute la démocratie qui est touchée car ce peuple est composé d'individus qui eux aussi possèdent un ego et ils se devons de combattre ceux qui les méprisent même si pour cela ils doivent remettre en cause encore plus gravement la démocratie mais ce ne sont pas ces citoyens là qui sont responsables mais ceux qui les ont méprisés.

De plus lorsqu'on vient parler de spécialistes je voudrais comprendre de quels spécialistes on parle de ceux qui gère l'économie de l'Europe, nos meilleurs économistes d'ailleurs la croissance de la France montre bien leurs compétences, ou d'eux ceux qui en politique à l'image d'Alain Duhamel (oh grand journaliste politique s'il en ait) prédisait dans les années 80 la fin de l'extrême droite en europe. Si c'est à ces spécialistes là, à cette pseudo élites en qui il vaut mieux avoir confiance qu'envers le peuple souverain cela ne se nome plus une démocratie mais aristocratie.

J'imagine que certains viendrons comme je l'ai déjà tend entendu dire que si on écoute le peuple on rétablit la peine de mort on supprime l'IVG car ces décisions on d'après eux pas l'appréciation du peuple. Je suis curieux de savoir sur quoi ces gens se basent-ils pour arriver à de tels conclusions. J'espère dans leurs intérêts que ce n'est pas sur les enquêtes d'opinions, ces sondages qui ont envahies notre vie. Effectivement si on lit les sondages on s'aperçoit que le jour même du vote de la loi d'abolition de la peine de mort un sondage indiqué qu'une majorité de Français s'y opposait. En effet ce sondage montrait qu'une majorité de Français était contre cette loi, mais qu'est-ce qu'un sondage ? Ceux qui utilisent cet argument sont bien souvent incapable de préciser et de définir un sondage. Puisqu'il faut être claire un sondage n'est pas la réponse qu'on donnés les citoyens à une question posé. En première lieu un sondage s'effectue sur un population teste (dite représentative) d'environ 1000 personnes chaque personne sondé représente donc environ 62.000 personnes pour le cas Français et 10 sondés représentent 1% soit 620.000 citoyens. Lorsque l'on sait que les sondages s'effectuent presque exclusivement par téléphone et donc on ne peu pas savoir qui répond précisément aux questions on observe rapidement le danger d'avoir quelques individus qui répondraient sans pour autant être les bonnes personnes, 10 cas comme ceux-là ce qui est assez probable sur 1000 personnes peut remettre en question une majorité. Sans parler du fait que les citoyens qui répondent aux questions n'ont aucune obligations de vérité. Le plus intéressant est que ces problèmes les instituts de sondages en ont bien prit

Les dangers de la démocratie - 3/3

consciences c'est pour cela que chaque institut de sondage se permet le droit "d'adapter" les réponses en clair ils modifient les réponses des citoyens, ce qui se comprend en effet nombreux de citoyens ont tendance à mentir sur certains sujets en effet peu d'électeurs d'extrême droite avouent effectivement voter pour ce parti, la démarche des sondeurs est donc bonne et fonctionne dans la grande majorité des cas, mais elle montre bien que ces sondages ne sont en rien la réponse exacte qu'on fournit aux intéressés et même si cela était le cas celle-ci est à observer avec une marge d'erreur comme cela se passe déjà dans de nombreux pays européens. De plus pour un sujet comme la peine de mort il faut préciser que le président Mitterrand lorsqu'il s'est présenté au poste de président avait déjà exprimé publiquement qu'il abolirait la peine de mort, les électeurs qui ont voté pour lui savaient donc qu'il le ferait ils ont donc approuvés l'abolition de la peine de mort.

Certains viendront tout de même exprimer leurs doutes sur le référendum ou les projets d'initiative populaire qui risqueraient de nuire aux minorités et qui seraient le dictat de la majorité à ceux-là je leur conseille de relire Tocqueville puisque ce risque n'est pas propre au référendum mais à la démocratie, enfin qui peut concevoir que le peuple lui-même irait contre son intérêt.